

Pouligney



L u s a n s

Mairie de Pouligney-Lusans

Informations municipales

MAI 2014



Louise MAURICE, une vie dédiée aux autres



Au début du mois d'avril disparaissait, à près de 90 ans, Mme Maurice.

J'ai eu le plaisir, avec d'autres élus, de travailler à ses côtés comme maire délégué de Lusans pendant le mandat de maire qu'elle exerça entre 1989 et 1995.

Première femme à être maire de Pouligney-Lusans et seule femme à l'être sur le canton de Roulans, elle défendit avec autorité la place des femmes dans la vie publique, son métier d'assistante sociale l'avait sans doute préparée et aguerrie aux situations particulières, elle fut tout de suite respectée et reconnue comme une élue compétente.

A l'écoute de ses administrés, soucieuse des finances communales, travailleuse, disponi-

ble, son ouverture d'esprit lui permettait d'aborder toutes les questions. Elle ne maniait pas la langue de bois, cela facilitait le travail à ses côtés car les choses étaient claires et on pouvait compter sur son soutien.

Pendant son mandat, nombreux furent les projets mis en œuvre, citons ici les plus emblématiques : sauvegarde du lavoir, construction du terrain de tennis, ouverture du centre de loisirs pour les enfants, réfection du clocher de l'église et aménagement du parking... Nous lui devons également le nom des rues du village. Je me souviens aussi du plaisir et de sa satisfaction quand nous avons accueilli des jeunes venus des quatre coins de la terre pour participer au chantier international.

Madame Maurice a consacré une bonne partie de sa vie aux autres. Fondatrice du club du 3^{ème} âge, elle l'a animé avec dynamisme pendant de longues années, veillant sur tout, préparant avec soin les moments festifs et les voyages, n'oubliant jamais la visite d'une cave en fin de journée. Elle aimait les bonnes choses et voulait en faire profiter tous les participants.

Nous garderons le souvenir d'une personne dévouée pour ses concitoyens, avec le souci permanent de faire évoluer le village. Louise Maurice, une femme de caractère et de cœur, nous sommes plusieurs à être fiers d'avoir fait un bout de route avec elle.

Alain Mazoyer

Le conseil municipal

Chers administrés

Vous avez, lors des élections municipales du 23 mars apporté massivement vos suffrages à la liste, issue dans sa grande majorité du conseil précédent.

Au nom des quinze membres qui siègent à présent au conseil municipal de notre commune, je tenais à vous en remercier très sincèrement.

Ce conseil élu pour six ans aura donc le bénéfice de l'expérience et de la connaissance des dossiers.

Il s'est d'ores et déjà mis au travail sur les différents projets ébauchés lors du précédent mandat.

Le premier d'entre eux est bien entendu celui de la station d'épuration, dossier déjà bien avancé. 2014 devrait voir une partie conséquente des travaux se réaliser.

Nous ne manquerons pas au fil du temps de vous informer sur l'avancée de ce dossier mais aussi celle de tous les autres qui vont concerner notre commune.

Nous serons également attentifs à vous informer à travers notre site internet mis à jour chaque semaine de la vie dynamique de notre commune mais également des projets de la communauté de communes de Vaite-Aigremont (Pouligney-Lusans en est la troisième commune en terme d'habitants) qui assume des compétences qui nous concernent quotidiennement.

Enfin soyez assurés que ce conseil municipal qui préside aux destinées de notre commune, aura à cœur de continuer à rendre attractif notre cadre de vie, et dynamique notre territoire.

Très cordialement

François Héranney



Au 1er rang de gauche à droite : Christian Vautherot, François Heranney, Hélène Albanesi, Claude Mesnier

Au 2ème rang de gauche à droite : Sonia Borne, Patricia Sikora, Nathalie Bardaux, Marie Morvan, Alain Mazoyer

Au 3ème rang de gauche à droite : Thierry Henry, Didier Epailly, Philippe Bonnot, Yannick Debouche, Benjamin Barbier, Jean-Marie Brahier

Les commissions municipales

Commission finances et budget : tous les membres du conseil.

Commission Voirie – réseaux : Responsable de commission : Claude MESNIER

François HERANNEY - Hélène ALBANESI - Christian VAUTHEROT - Philippe BONNOT - Jean-Marie BRAHIER - Didier EPAILLY - Sonia BORNE - Benjamin BARBIER - Yannick DEBOUCHE

Commission Bâtiments – Forêt : Responsable de commission : Claude MESNIER

François HERANNEY - Hélène ALBANESI - Christian VAUTHEROT - Thierry HENRY - Marie MORVAN - Patricia SIKORA - Philippe BONNOT - Yannick DEBOUCHE - Benjamin BARBIER - Nathalie BARDAUX - Didier EPAILLY

Commission Enfance Jeunesse : Responsable de commission : François HERANNEY

Hélène ALBANESI - Claude MESNIER - Christian VAUTHEROT - Patricia SIKORA - Marie MORVAN - Alain MAZOYER - Yannick DEBOUCHE

Commission Relations aux associations/communication : Responsable de commission : Christian VAUTHEROT

François HERANNEY - Hélène ALBANESI - Claude MESNIER - Nathalie BARDAUX - Marie MORVAN - Alain MAZOYER - Sonia BORNE

Commission d'appel d'offres

Membres titulaires : Benjamin BARBIER - Hélène ALBANESI - Christian VAUTHEROT

Membres suppléants : Didier EPAILLY - Claude MESNIER - Sonia BORNE

Commission de délégation de service public (service de distribution d'eau potable)

Membres titulaires : Philippe BONNOT - Didier EPAILLY - Thierry HENRY

Membres suppléants : Benjamin BARBIER - Yannick DEBOUCHE - Sonia BORNE

Représentants pour le CCAS : Responsable : Hélène ALBANESI

François HERANNEY - Marie MORVAN - Patricia SIKORA - Philippe BONNOT - Claude MESNIER - Jean-Marie BRAHIER

Conseil d'école

Membre titulaire : Alain MAZOYER - Membre suppléant : Marie MORVAN

L'école



Le conseil d'école a eu lieu le 14 février. Parmi les questions abordées, celle des effectifs prévus est tout à fait rassurante. 113 élèves sont attendus sans compter quelques enfants de 2 ans, 40 en maternelle et 73 en primaire. Les projets pédagogiques nombreux (sorties au cinéma, spectacles des jeunes musicales de France, USEP, concours d'affiches) sont réalisés grâce à l'investissement de tous : enseignants, parents et à l'aide financière de la municipalité et de l'association de parents.

La fête de l'école est prévue le vendredi 20 juin à partir de 18 heures.

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8 heures à 18 heures pour les deux bureaux de vote de la commune (salle jouxtant le secrétariat de mairie à Pouligny et mairie de Lusans). Il s'agit d'un scrutin de liste à un seul tour (les sièges sont attribués à la proportionnelle dans chaque secteur, pour nous le Grand-Est qui comprend l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne et Champagne-Ardenne). Le vote par procuration pour les électeurs empêchés ce jour là est toujours possible, s'adresser à la gendarmerie.

Élections à la CCVA

Charles PIQUARD a été réélu président de la communauté de communes Vaite Aigremont.

Vice-Présidents : Service à la personne : Pierre ROUSSY, maire de SECHIN - Aménagement de l'espace / économie : Bruno LECLERC, maire de BOUCLANS - Environnement : François HERANNEY, maire de POULIGNY LUSANS - Education / culture : Joachim FERREIRA, maire de DAMMARTIN LES TEMPLIERS - Tourisme / patrimoine / communication : Dominique MESNIER, maire de LAISSEY

Mairie de Pouligney-Lusans

Secrétariat ouvert au public le :

Lundi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

8 Place de la Fontaine

25640 Pouligney-Lusans

Téléphone : 03.81.55.59.29

Télécopie : 03.81.55.59.88

Courriel : pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr

Quelques nouvelles des associations

ELAN : N'oubliez pas **la fête des associations le 31 mai** . Repas sous chapiteau 18 €. Ambiance assurée, les inscriptions sont à remettre aux responsables de l'association.

FOOT : Fête du foot le 28 juin.

Vivre ensemble, est-ce si difficile ?

La question mérite d'être posée compte tenu du nombre croissant de demande d'intervention reçu en mairie pour des problèmes liés au non respect des règles essentielles de vie en communauté.

Les choses ne pouvant pas se régler naturellement, le législateur a édicté des règlements, des arrêtés censés apporter un cadre auquel chacun est tenu de se conformer. Une grande majorité de nos concitoyens respectent ces obligations mais il reste toujours quelques récalcitrants qui par négligence souvent, manque de civisme parfois, voire provocation très rarement troublent la quiétude du voisinage.

Le maire, les adjoints rencontrent les habitants concernés. Les conflits s'apaisent le plus souvent... Alors est-ce si difficile de vivre ensemble d'habiter un village où les gens se parlent, sont soucieux du bien-être des autres, s'interrogent sur les conséquences de leurs actes...

SOYONS ATTENTIFS AUX ANIMAUX (en particulier à la divagation des chiens)
SOYONS RESPECTUEUX DES HORAIRES DE TONTE ET DE BRICOLAGE

Site internet de la commune

Depuis le mois de janvier 2014 la commune a mis en place un site internet à l'adresse suivante :

<http://www.pouligneylusans.org>

Le site se compose de plusieurs rubriques présentant différents aspects de la vie du village (en particulier vous y trouverez tous les comptes-rendus du conseil municipal). Il offre des liens avec les administrations, les associations de la commune et des partenaires de notre secteur comme la communauté de communes Vaite-Aigremont par exemple. Le site est mis à jour toutes les semaines ce qui vous donne accès à des « nouvelles fraîches ».

Dossiers d'urbanisme déposés depuis notre dernière parution (octobre)

PC ou DP	Nom et Prénom	Adresse du terrain	objet
PC 4/13	BERARD Philippe	7 rue de la Pérousotte	Extension d'une remise existante
PC 5/13	FRANCOIS Claude - PAILLOT Laure	10 rue du Verjoulot	Surélévation toiture
PC 1/14	BARBIER Benjamin - MOUREY Mélanie	Rue de Vennans	Maison individuelle
PC 2/14	VUILLAUME Frédérique	Chemin de Verdy	Maison individuelle
DP 4/13	ROBERT Mathieu	5 rue du Pré Vignot	Division de parcelle
DP 5/13	BOILLON Christophe	6 rue des Vergers	Construction piscine
DP 6/13	BRAHIER Camille	Rue de Vennans	Division parcelle
DP 1/14	BERARD Pierre-Alain	Rue St Martin	Abri de jardin